



CRIBIQ

Consortium de recherche et innovations
en bioprocédés industriels au Québec

Appel à projets start-up: LA FERMENTATION DE PRÉCISION AU SERVICE DE LA BIOÉCONOMIE

GUIDE DES DÉPOSANTS 2024-2025 Programme de recherche

130^e appel à projets



Dépôt de la *Lettre d'intention* (LDI) : **23 septembre 2024**

Dépôt de la *Demande détaillée* (DD) : **4 novembre 2024**

PRÉAMBULE

Le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels (CRIBIQ) est un regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI) du Québec qui soutient la réalisation de projets innovants en bioéconomie. En mars 2024, l'organisation comptait 255+ membres et avait financé 385+ projets d'une valeur de 230+ millions de dollars, dont 87 millions de dollars provenant du CRIBIQ.

Face aux grands défis actuels tels que le changement climatique, la rareté des ressources naturelles et la nécessité d'une transition vers une économie plus durable, la bioéconomie émerge comme une solution essentielle. Cependant, cette transition repose sur l'innovation et le développement de nouvelles technologies capables de répondre à ces enjeux.

Parmi elles, la fermentation de précision se positionne comme une technologie clé pour relever ces défis. Dans ce contexte, la fermentation de précision se distingue par plusieurs avantages clés :

- **Production durable** : En remplaçant les méthodes de production traditionnelles, souvent polluantes par des processus biologiques, la fermentation de précision réduit l'empreinte carbone et minimise l'utilisation de ressources naturelles;
- **Diversification des produits** : Cette technologie permet la création de nouveaux produits alimentaires, biomatériaux, bioplastiques et autres bioproduits, répondant ainsi aux besoins d'un marché en constante évolution;
- **Valorisation des déchets** : La fermentation de précision permet de transformer les déchets organiques en ressources précieuses, contribuant ainsi à une économie circulaire et à la réduction des déchets ;
- **Innovation et compétitivité** : Le Québec, avec ses centres de recherche de renommée mondiale et ses politiques de soutien à l'innovation, est idéalement placé pour devenir un centre d'excellence en fermentation de précision. Les start-ups et les entreprises établies y trouveront un écosystème dynamique propice à l'innovation.

C'est dans ce contexte que le CRIBIQ lance un nouvel appel à projets CRIBIQ-Start-up, permettant de soutenir les jeunes entreprises québécoises à fort potentiel de croissance, souhaitant développer des technologies liées à la fermentation de précision, au service de la bioéconomie. Via cet appel, le CRIBIQ souhaite accompagner les start-ups québécoises dans leurs démarches d'innovation pour les préparer à la mise sur le marché de leurs produits et/ou procédés innovants.

OBJECTIF DE L'APPEL SPÉCIAL

Le présent appel à projets vise à soutenir les projets d'innovation des start-ups développant des procédés et/ ou de produits issus de la fermentation de précision. Son application doit concerner au moins l'une des trois filières industrielles de la bioéconomie couvertes par les activités du CRIBIQ: bioproduits industriels, environnement et bioalimentaire. Le CRIBIQ souhaite:

- Encourager le développement de l'entrepreneuriat innovant dans le domaine de la fermentation de précision liées aux filières industrielles de la bioéconomie ;
- Favoriser la création de nouvelles start-ups qui utilisent la fermentation de précision liées pour répondre aux divers défis de la bioéconomie ;
- Appuyer les start-ups actives dans le domaine de la fermentation de précision liées aux filières industrielles de la bioéconomie, dans leurs démarches d'innovation à un moment crucial de leur développement
- Préparer les start-ups qui utilisent la fermentation de précision à positionner les innovations sur le marché
- Soutenir les start-ups actives dans le secteur de la fermentation de précision en phase de démarrage, dans leur croissance.

CLIENTÈLES ET PROJETS ADMISSIBLES

Le présent appel à projets s'adresse exclusivement aux entreprises à but lucratif légalement constituées en vertu des lois en vigueur du gouvernement du Québec ou du Canada et ayant un établissement au Québec, répondant aux conditions suivantes:

- Les entreprises doivent être immatriculées au Québec, y avoir un établissement et y exercer activement une activité ;
- Être innovantes et à fort potentiel de croissance (startups) ;
- Avoir moins de 15 employés et réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 500 000\$;
- Consacrer une partie importante de ses ressources (50% ou plus) au développement de son entreprise, de la conception et du développement de son produit ou de son procédé à la mise en marché ;
- Développer un procédé et/ou un produit issu de la fermentation de précision liées aux filières suivantes de la bioéconomie: bioproduits industriels (énergie, chimie biosourcée, matériaux biosourcés, cosméceutique, etc.), environnement (valorisation des résidus, bioremédiation, biocapteurs, etc.) et bioalimentaire (production agricole, transformation alimentaire, bio-ingrédients actifs, produits de santé naturels, etc.).

Les projets admissibles sont ceux qui nécessitent le recours à la recherche et à l'innovation pour résoudre un enjeu lié au développement et/ou à la validation de la technologie de la startup. Il s'agit donc plus spécifiquement de projets visant strictement l'innovation technologique, dans le domaine de la fermentation de précision, liées à nos filières industrielles de la bioéconomie.

La durée du projet ne doit pas dépasser 12 mois.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le montage financier doit être celui nécessaire à la réalisation du projet pour lequel la start-up soumet une demande de financement (revenus – dépenses engagées). Il doit présenter les principales dépenses encourues par le projet, de même que les sources de financement permettant de couvrir lesdites dépenses.

| Sources de financement | Paramètres de financement |
|-----------------------------------|--|
| CRIBIQ (Fonds privés) | Max. 30 000 \$ (max. 35 % des dépenses admissibles) Cette contribution du CRIBIQ est considérée comme du financement privé. Cette contribution consiste en un prêt non garanti et est remboursable par échéances réparties sur une période donnée suivant un moratoire sur le remboursement d'une durée de 15 mois. Le taux d'intérêt du prêt non garanti est celui du taux directeur en vigueur de la banque du Canada et sera maintenu lors de la signature de notre entente. |
| Start-up et autres sources | Min. 65 % des dépenses totales admissibles |

IMPORTANT

- Les échéances de remboursement sont déterminées au moment de l'entente ;
- La contribution financière offerte par le CRIBIQ sera accordée sous réserve des fonds disponibles ;
- L'engagement à verser les sommes accordées est conditionnel au financement assuré par les partenaires et/ou la start-up ainsi qu'au bon déroulement du projet, conformément aux ententes de financement et au budget annuel établi ;
- À ce titre, seront considérées admissibles les contributions en espèces et en nature dont la valeur doit être établie et appuyée par des pièces justificatives.

DÉPENSES ADMISSIBLES

DÉPENSES ADMISSIBLES :

- Les salaires, traitements et avantages sociaux directement liés au projet ;
- Les bourses à des étudiants ;
- Les frais de déplacement et de séjour liés à la réalisation du projet, en conformité avec les normes du CRIBIQ ;
- Le matériel, les produits consommables et fournitures incluant les frais d'animalerie et de plateforme ;
- Les frais d'exploitation et de protection de la propriété intellectuelle ;
- Frais d'homologation et de certification ;
- Les honoraires professionnels ;
- Les frais de location d'équipements ;
- Les coûts directs des documents promotionnels, notamment la mise à jour ou la création d'un site Internet ;
- Les coûts d'inscription à des expositions et à des salons ;
- Les coûts de traduction des outils de commercialisation ;
- Les coûts de mise en œuvre du plan de commercialisation, le cas échéant ;
- Les dépenses liées à la location de bureaux ou de laboratoires pour l'expansion de la startup (filiale ou bureau additionnel).

DÉPENSES NON ADMISSIBLES :

- Le service de la dette, le remboursement des emprunts à venir, une perte en capital, un remplacement de capital, un paiement ou un montant déboursé à titre de capital ;
- Les dépenses d'immobilisation et d'amortissement ;
- Les commandites ;
- Les taxes de vente ;
- Les dépenses non prévues au montage financier tel que présenté lors du dépôt de la Demande détaillée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

CARACTÈRE INNOVANT DU PRODUIT ET/OU DU PROCÉDÉ (critère éliminatoire)

- Utilisation de la fermentation de précision en réponse à une problématique ou un besoin spécifique
- Démonstration du caractère innovant du procédé et/ou produit
- Présence d'avantages concurrentiels en regard des procédés et/ou produits existants
- État d'avancement de la technologie

ENTREPRENEURIAT, GESTION ET ADMINISTRATION

- Qualité entrepreneuriale du ou des promoteurs et de l'équipe managériale
- Vision d'affaire de l'entreprise
- Structure organisationnelle et gouvernance

QUALITÉ DE MONTAGE DU PROJET

- Réalisme des résultats attendus, des livrables et du budget
- Réalisme de l'échéancier

PERTINENCE DU PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU PROCÉDÉ ET/OU DU PRODUIT

- Opportunités de marché et potentiel commercial
- Objectifs et stratégie de développement de la technologie

IMPACTS DU PROJET

- Marché global, marché cible et retombées attendues
- Potentiel de croissance de la startup à court et à moyen terme

MONTAGE FINANCIER ET PERSPECTIVES DE FINANCEMENT

- Qualité du montage financier (besoins financiers)
- Perspectives de financements subséquents
- Perspectives de remboursement du prêt au CRIBIQ

PROCESSUS D'ANALYSE DES PROJETS

| | |
|---|---|
| 1 | Dépôt de la <i>Lettre d'intention (LDI, obligatoire)</i> |
| 2 | Analyse de la <i>LDI</i> |
| 3 | Dépôt de la <i>Demande détaillée (DD)</i> pour les projets sélectionnés (obligatoire) |
| 4 | Analyse et présentation orale au Comité d'analyse technico-économique (CATE) |
| 5 | Autorisation par le conseil d'administration (CA) du CRIBIQ |
| 7 | Signature d'une entente de financement |
| 8 | Versement du CRIBIQ et suivi du projet |



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Amaury Lucas

Coordonnateur de projets

418 914-1608 poste 212

amaury.lucas@cribiq.qc.ca

MISSION

Le CRIBIQ est un regroupement sectoriel de recherche industrielle dont la mission est de promouvoir et soutenir la réalisation de projets innovants dans les filières industrielles de la bioéconomie au Québec.

Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec

Édifice Delta 1

2875, boul. Laurier, bureau D1-1320

Québec (Québec) G1V 2M2

418 914-1608

www.cribiq.qc.ca